

# E 5965

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

TREIZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2010-2011

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 24 janvier 2011

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 24 janvier 2011

## **TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Décision du Conseil** portant nomination de trois membres suédois et de quatre suppléants suédois du Comité des régions





**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 17 janvier 2011 (18.01)  
(OR. en)**

**5251/11**

**CDR 5**

**ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS**

---

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination de trois membres suédois et  
de quatre suppléants suédois du Comité des régions

---

## DÉCISION DU CONSEIL

du

### **portant nomination de trois membres suédois et de quatre suppléants suédois du Comité des régions**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 305,

vu la proposition du gouvernement suédois,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 22 décembre 2009 et le 18 janvier 2010, le Conseil a adopté les décisions 2009/1014/UE et 2010/29/UE portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2010 au 25 janvier 2015<sup>1</sup>.
- (2) Trois sièges de membres du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats de M. Kent JOHANSSON, Mme Maria WALLHAGER NECKMAN et Mme Kristina ALVENDAL. Quatre sièges de suppléants sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats de Mme Susanna HABY, M. Bernth JOHNSON, M. Jens NILSSON et Mme Ingela NYLUND WALTZ,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

---

<sup>1</sup> JO L 348 du 29.12.2009, p. 22, et JO L 12 du 19.1.2010, p. 11.

*Article premier*

Sont nommés au Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2015:

a) en tant que membres:

- M. Kent JOHANSSON, *Skara kommun*
- Mme Britt-Marie LÖVGREN, *Umeå kommun*
- Mme Jelena DRENJANIN, *Huddinge kommun;*

et

b) en tant que suppléants:

- M. Martin ANDREASSON, *Västra Götalands läns landsting*
- Mme Marie SÄLLSTRÖM, *Blekinge läns landsting*
- Mme Marie-Louise RÖNNMARK, *Umeå kommun*
- Mme Carin JÄMTIN, *Stockholms kommun.*

*Article 2*

La présente décision prend effet le jour de son adoption.

Fait à ..., le

*Par le Conseil*

*Le président*